



LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION: QUELS ENSEIGNEMENTS EN TIRER?

KHELATOU Farid *

Université Constantine 2 (Algérie)

Date de Réception : 02/12/2018 ; Date de révision : 30/11/2018 ; Date d'acceptation : 27/05/2019

RESUME

Cette recherche tente de démontrer via une démarche systémique que dresser des typologies de la corruption, la mesurer et confectionner des programmes de lutte sont une entreprise délicate. Approcher la notion de corruption sans prendre en considération sa dimension morale serait inopportun.

La lutte contre la corruption est un travail de longue haleine qui nécessite patience continuité et l'adhésion des institutions et des citoyens ainsi que la diffusion d'une culture nouvelle fondée sur l'éthique et la transparence. Il est impossible de réduire l'ampleur de ce phénomène sans envisager des réformes systémique et multidimensionnelles.

Mots clés : Corruption, lutte contre la corruption, éthique, volonté politique, société civil.

Classification JEL: H89

THE FIGHT AGAINST CORRUPTION: WHAT ARE LESSONS LEARNED

ABSTRACT

This research synthesis sought to demonstrate by a systemic approach that drawing typologies of corruption, measuring it and making control programs is a potentially challenging process. It would be inappropriate to approach the notion of corruption without taking into consideration its moral dimension.

The fight against corruption is a long term undertaking that requires patience, continuity and the adherence of institutions and citizens, as well as the spread of a new culture based on ethics and transparency. It is impossible to reduce the magnitude of this phenomenon without considering systemic and multidimensional reforms.

Keywords : Corruption, fight against corruption, ethics, political will, civil society.

JEL classification : H89

*KHELATOU Farid,

INTRODUCTION

Il fut un temps le thème de corruption relevait du tabou. A partir des années 2000 la situation a changé. L'abondance d'articles sur le sujet plonge les chercheurs dans une ambiguïté ne permettant pas de distinguer qui a dit quoi de qui a copié sur qui. Le délire méthodologique est tellement important que les outils de recherches fussent ils judicieusement établis se perdent dans ses champs transdisciplinaires inextricables. En quête de la panacée, Stiglitz (2011) puise dans de nouvelles pistes comme celle de l'éthique abandonnées depuis la naissance du capitalisme

Les réflexions des chercheurs sont surtout centrées sur les causes de ce phénomène, sur son impact, et sur les politiques appropriées pour y remédier. Mais, Peut-on réellement lutter contre la corruption ?

Beaucoup de compagnes de lutte n'ont pas atteint les objectifs escomptés. Un tel échec est l'aboutissement de l'inadéquation des programmes avec les contextes historiques politiques et culturel. Les expériences réussies sont celles qui sont soutenues par une détermination politique appuyée par une adhésion de la société civile pour faire sa part dans la lutte contre la corruption.

Survoler le phénomène pour avoir une vision systémique ; telle est la conduite à tenir devant un sujet périlleux. L'approche systémique répond à la question du comment et saisi les dynamiques fonctionnelles des interactions pour élaborer des plans de lutte et de changement.

A PROPOS DE LA DEFINITION DE LA CORRUPTION

La définition de la corruption reflète une réalité complexe, dans laquelle plusieurs disciplines se chevauchent. Elle souffre de sérieuses difficultés qui limitent la capacité des chercheurs à comprendre le phénomène. Malgré le fait de l'existence d'une quasi-unanimité sur sa signification linguistique, on observe toutefois l'absence de définition économique complète et des limites avérées de l'approche juridique qui la concerne. Cette situation est, comme l'explique Johnston(1998), due au fait qu'il est impossible de trouver une convergence des approches vers une définition unique qui prendrait en charge tous les cas possibles. Selon Tanzi (1998), les questions liées à la définition de la corruption se sont accaparées de la quasi-totalité du temps consacré par les chercheurs pour étudier ce phénomène qui ressemble à un éléphant, difficile à décrire mais facile à reconnaître en le voyant.

Selon l'étymologie, le mot corruption vient du verbe corrompre lui-même francisation du terme latin *corrumpere* qui signifie rompre, briser ou casser (Emile Daila,2005). Il s'agit aussi de l'altération d'une substance par décomposition et putréfaction. De surcroît, il peut signifier l'avilissement, la déchéance, la dépravation et même la perversion (Daniel,1999). C'est la transgression d'une règle morale ou d'un code social ou d'une réglementation administrative afin de tirer un avantage pour lui-même, pour sa famille, ses amis, son clan ou son parti, etc., cet avantage est la contrepartie directe de l'acte précis de la corruption (Tanzi,1995).

Montesquieu(1773) a bien résumé la notion de corruption dans son ouvrage *l'esprit des lois* en précisant que tout homme chargé d'un pouvoir est enclin à mal l'utiliser. Ainsi par son éloquence Montesquieu(1773) ne tenterais il pas de nous placer au bas fond du désespoir pour ne plus penser à lutter contre la corruption en partant de l'idée que l'instinct de mal utiliser le pouvoir est ancré depuis des millénaires dans l'esprit de l'homme.

Leff (cité par HENRI,2001) affirme que la corruption est une institution extralégale utilisée par les individus ou des groupes pour gagner de l'influence sur la politique mise en œuvre par l'administration. L'existence d'une telle corruption signifie simplement que ces groupes participent au processus d'élaboration de la décision qu'il ne l'auraient fait autrement. Ainsi Leff (1964) considère que la corruption n'est qu'un lubrifiant qui facilite le mouvement et réduit l'usure. Huntington (cité par Henri,2001) rajoute que la corruption est un solvant qui amortit les clivages entre tradition et modernité. Un proverbe algérien stipulant dans l'argot algérien "edhen essir yessir" qui signifie qu'il faut lubrifier le cordant pour qu'il puisse cheminer atteste également du caractère positif de la corruption pour débloquer les goulots d'étranglement.

Scott (cité par Henri,2001) précise qu'il existe un lien fort entre le pouvoir et la corruption et que le partage du pillage par les corrompus qui épousent les clans est la seule solution pour rester ensemble dans le même empire.

La lutte contre la corruption : Quels enseignements en tirer ? (PP.30-38)

Le terme de corruption est souvent utilisé pour traduire des phénomènes de nature différente mais qui s'imprègnent parfaitement dans la vie sociale et économique. Selon Morice (cité par Goreau, 2000) une distinction est difficile à établir entre la faveur donnée par amitié et celle donnée par intérêt.

Selon Salama(1994) la corruption met en place de pouvoirs de fait au lieu et place de pouvoirs de jure. Elle remet en question le monopole de la violence légale de l'état pour développer sa propre violence illégale.

La corruption est une notion commune qu'il est ardu de cerner. C'est une notion pluridisciplinaire, à la fois, économique, philosophique, juridique. C'est un phénomène avec des portées différentes selon les cultures. Même si Heidenheimer (cité par Becquart-Leclercq,1984) propose une distinction entre corruption banche, grise et noire, celle ci pose des problèmes dans sa caractérisation même. Ce qui est corruption pour les uns ne l'est pas pour les autres suivant leurs cultures. Dans une même société, les perceptions évoluent car l'opinion publique est facilement manipulable. Ce qui est gris dans une société est noir dans une autre. Certaines personnes pensent même qu'elle est un devoir voire, une obligation morale. Cette situation est notée dans l'étude de Reddy (cité par Tanzi,1995) où il apparaîtrait tout à fait normal en Inde et à l'inverse du Danemark que la famille et les amis s'attendent tout naturellement à obtenir un traitement de faveur dans les relations d'affaires, d'où la nécessité conquérante de prendre en considération les réalités culturelles pour ne pas obliquer la confection des programmes de lutte contre la corruption. Dans ce contexte précis, l'étude de Barr (2006) effectuée sur des échantillons d'individus dans 43 pays a conclu que la corruption est pour une grande part un problème culturel.

Le caractère caché et confidentiel de la corruption l'enrobe de difficultés. La corruption est dure à repérer car elle suppose le secret et ne concerne pas toujours des objectifs financiers. C'est pourquoi le comportement devrait être et dubitatif quant à l'utilisation d'un sondage dans les études sur la corruption. Certes la statistique est un outil précieux, mais elle est utilisée parfois à mauvais escient de façon musclée et ostentatoire pour séduire le lecteur. Vouloir l'immiscer dans l'étude d'un phénomène aussi complexe et secret, qui utilise la dissimulation, la perspicacité, la ruse et même des bassesses qu'un simple questionnaire ne pourrait extérioriser, paraît a priori réducteur, simpliste, formaliste et lapidaire, et serait en mesure de standardiser un phénomène indomptable, et d'abdiquer le pouvoir énorme de la réflexion.

Dresser la typologie de la corruption est une entreprise délicate. Approcher sa notion sans prendre en considération sa dimension morale serait inopportun. Ainsi, le terme de corruption renvoi à une autre notion qui justifie le fondement de sa condamnation, à savoir la notion d'éthique qui enclave l'ensemble des principes moraux qui sont à la base du comportement de l'individu.

Mais on a tendance à oublier que la corruption n'est pas un simple problème moral. Elle est aussi révélatrice d'un dysfonctionnement politique économique et institutionnel. C'est pourquoi les chercheurs de la banque mondiale (Kaufmann et al, 2007) considèrent que la corruption est un symptôme d'une mauvaise gouvernance et de l'incompétence de l'état à réaliser ses objectifs. Par ricochet il est impossible de réduire l'ampleur de ce phénomène sans envisager des réformes multidimensionnelles (Cartier Bresson,2013).

L'histoire nous raconte l'apparition de nombreux actes de corruption dans les civilisations de la Chine et de l'Inde ancienne. Au 16e siècle Dante (cité par Henri,2001) plaça dans la divine comédie les corrupteurs au plus profond de l'enfer. Ibn Khaldoun (2006) au 14e siècle, relevât que l'essence de la corruption est une passion pour la vie de luxe parmi les membres du groupe décideur, qui s'y servent pour couvrir les frais exigés par l'ostentation. Montesquieu(1733) dans l'esprit des lois, quatre siècles plus tard définit la corruption comme un mal perdant une république ou tuant une monarchie (Henri, 2001).

De nos jours, les comportements corrompus touchent presque tous les pays avec des degrés différents. Ces comportements occupent une place remarquable dans les journaux et les medias, qui étalent journallement les scandales de corruption. En outre, la corruption est devenue un axe primordial dans les campagnes électorales des pays qui utilisent le slogan de la lutte pour donner une image qui soit populairement et internationalement acceptable.

QUELS REMEDES ET QUELS ENSEIGNEMENTS EN TIRER ?

D'après Galtung (1998), les discours politiques visant l'éradication de la corruption sont idéalistes. Néanmoins, Rose-Ackerman (1998) croit qu'une politique de lutte contre la corruption peut diminuer les

La lutte contre la corruption : Quels enseignements en tirer ? (PP.30-38)

occasions d'échanges corrompus offerts aux fonctionnaires et augmenter leurs avantages à être honnête et leurs coûts à être corrompus.

Klitgaard(1998) considère la corruption comme étant un problème systémique et pense que la lutte contre ce phénomène commence par l'amélioration des systèmes. Il exprime la corruption par la formule $C = M + P - R$, M étant le monopole, P le pouvoir discrétionnaire et R la responsabilité. C'est pourquoi il recommande la réduction des monopoles, la délimitation des pouvoirs discrétionnaires et la consolidation de la transparence et de la probabilité d'être arrêté et sanctionné pour les corrupteurs et les corrompus. Il rajoute que l'éthique publique ne peut être inculquée par un simple décret parce qu'il est impossible de façonner des fonctionnaires incorruptibles, mais l'on peut agir sur les systèmes en favorisant la concurrence, les incitations et la responsabilité sous l'égide d'une volonté politique délibérée et solennelle.

Cependant, la question de la lutte contre la corruption est fort épineuse car elle met en opposition des cellules du même groupe social : Des fonctionnaires punissent des fonctionnaires, des détenteurs de pouvoir sanctionnent des détenteurs de pouvoir. Au demeurant la particularité qui fait de la lutte contre la corruption une affaire de famille remet profondément en cause son efficacité (Rocca,1993). Elle est aussi épineuse parce que souvent, elle s'avère comme une réponse à une crise de légitimité suite à la pression réelle ou manipulée de la rue, ce qui colore toute manœuvre anticorruption par des fresques relatives et nuancées.

Le niveau de la corruption dépend de la valeur des pots-de-vin, de la probabilité de détection et de la lourdeur des peines (Cartier Bresson, 2009). Au demeurant, toute stratégie visant à réduire la corruption devrait être basée sur des solutions qui prennent en considération ces trois facteurs tout en sachant que la panacée n'existe pas. Ainsi un renforcement des contrôles est vivement recommandé sur les titulaires de postes supérieurs qui gèrent des budgets publics dans des administrations qui détiennent le monopole du service public.

Les recrutements des agents publics doivent être scrupuleusement opérés en choisissant les personnes compétentes intègres et honnêtes. Il faut aussi accroître la transparence dans le monde des affaires à travers la liberté de la presse et encourager la société civile pour qu'elle puisse contribuer à la détection des actes de corruption.

Les systèmes d'information dans les administrations publiques doivent être réformés avec une définition claire des responsabilités pour éviter à ce que des bouc-émissaires soient les victimes au lieu des vrais responsables, mais aussi pour veiller à ce que les fonctionnaires fassent leur travail avec des décisions promptes et créatives qui débloquent les situations labyrinthiques, loin de la peur de se voir impliqué dans une affaire de corruption.

Il faut aussi dessiner des balises infranchissables et mettre en place des marges de sécurité entre les actes de corruption et entre les fautes de gestion qui sont le résultat de l'action, de la quête de solutions et de la bonne foi. L'incrimination en matière de corruption doit être fondée sur des preuves irréfutables. Les sanctions en matière d'actes de corruption doivent être sévères et exemplaires. Les contrôles a posteriori des finances publiques doivent agir loin de toute instrumentalisation dans la transparence et avec la célérité nécessaire pour ne pas donner le temps aux accusés de camoufler des pièces engageant leurs responsabilités, ou bien de trouver un soutien du pouvoir occulte pour s'en tirer indemne.

Le changement du système de punition et de récompense dans la fonction publique est d'une importance majeure en donnant des avantages aux agents les plus efficaces et en aggravant les sanctions à l'encontre des corrompus. La sensibilisation et l'enseignement sont nécessaires pour réduire la corruption dans le long terme. Les instances religieuses peuvent également jouer un rôle important dans l'éradication de ce fléau en raison de leur place particulière dans le cœur et la conscience de leurs adeptes.

Mais il n'en demeure pas moins que la panacée est introuvable. Les expériences ayant réussi pour les uns peuvent s'avérer inopportunes pour les autres. La détermination des pouvoirs politiques est primordiale pour la réussite des programmes anticorruption. Kemp (cité par Rocca,1993) , note que la corruption ne peut être éradiquée que si les politiciens et le public font un effort concerté pour ne plus la tolérer. Certaines mesures efficaces ont été appliquées dans certains pays comme actions de façade, de façon exhibitionniste pour tromper l'opinion publique. Les résistances aux changements constituent un autre facteur à prendre en considération, car on ne peut pas lutter contre la corruption si l'opinion publique l'accepte soit par son ignorance et inaction soit par son comportement positif en faveur la corruption. Dieu ne change pas l'état des peuples jusqu'à ce qu'ils changent ce qui est en eux-mêmes.

La lutte contre la corruption : Quels enseignements en tirer ? (PP.30-38)

Par ailleurs, Il convient toutefois d'ajouter que la nature de l'état au sens de force et de faiblesse influe sur l'essor même des expériences de lutte contre la corruption. En effet un état mou génère de la corruption. Le mal endémique devient nécessaire à sa survie et fait partie de son équilibre général et de sa régulation. Un état mou selon Medard (1983) est un état dépendant instable inefficace dans sa gestion publique. Un tel état vit sous aspiration artificielle. Lutter contre la corruption dans un pays pareil est comme poser un cautère sur une jambe en bois.

LA PROBLEMATIQUE LA VOLONTE POLITIQUE

Les initiatives les plus réussies sont celles ayant le soutien d'une volonté politique manifeste pour lutter contre la corruption.

Bien que les contributions économiques en matière de lutte contre la corruption soient déterminantes, il est nécessaire de leur ajouter la dimension politique, Car, répétons- le, derrière le spectre des programmes de lutte affichés, la question qui demeure, et qui importe, est celle de l'existence d'une volonté politique franche et déterminée. Néanmoins, Il existe une tendance excessive qui consiste à montrer du doigt la volonté politique chaque fois qu'un programme de connaissance un échec comme si elle était une puissance transcendante et paralysante qui agit sur les volontés et crée des velléités. Mais malgré ce recours abusif à la volonté politique, sans doute pour lui imputer la responsabilité des piètres résultats, elle demeure le moins que l'on puisse dire un concept mal encadré et mal appréhendé dans le domaine du sens et des finalités

Développer une volonté politique pour lutter contre la corruption exige selon Brinkerhoff (2011) de mettre en place un processus de changement, espacé sur plusieurs étapes permettant de réaliser les objectifs.

Le résultat des politiques anticorruption sur le terrain est souvent ingrat et n'est pas toujours évident selon Cartier-Bresson (2013) même si elles sont mises en œuvre avec volonté et abnégation. Il est tout à fait clair qu'il existe un lien fort entre volonté et capacité. Verschoor et Morrissey (cité par Brinkerhoff,2011) observent que les évaluations de la capacité des décideurs à mettre en œuvre des réformes influencent leur volonté de prendre des engagements de façon préalable. Ainsi, ce qui pourrait ressembler comme un manque de volonté peut, en réalité, être dû à un manque de moyens. Les programmes de lutte qui interpellent de nouvelles compétences, de nouveaux mécanismes et de nouvelles ressources peuvent entraver l'émergence de la volonté politique lorsque les réformateurs pensent ne pas disposer des capacités suffisantes pour les mettre en œuvre. Selon Brinkerhoff et Crosby (cité par Brinkerhoff,2011) de même que Collins et Higgins (cité par Brinkerhoff,2011). Ces réformes nécessitent un éventail de capacités de gestion stratégiques supérieures à celles nécessaires pour la mise en œuvre d'un programme ordinaire.

Pour mener des réformes anti-corruption durables, il est particulièrement important selon Johnston et Kpundeh (cité par Brinkerhoff,2011) de bâtir des alliances de soutien et de coordination plurisectorielles afin d'atteindre une masse critique composite, composée d'agents publics, et de groupes de la société civile et de sociétés privées pour endiguer la corruption.

FAIRE SA PART DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Kostanyan (2007) affirme dans la conclusion de son article que La majorité de la population est indifférente voir désespérée concernant la lutte contre la corruption. Personne ne reconnaît que cela relève aussi de la responsabilité de chacun et chacune. Le mouvement colibris qui tire son nom d'une légende amérindienne, racontée par Rabhi (2006) offre une bonne inspiration en matière de lutte contre la corruption. Un jour, dit la légende, « il y eut un incendie de forêt. Tous les animaux affolés, observaient le drame. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher des gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! Et le colibri lui répondit : Je le sais, mais je fais ma part ». Initié en 2006 en France, Ce mouvement est une base d'échange qui s'adresse à tous ceux qui veulent comprendre, agir, et changer en cherchant des solutions alternatives. Colibris a l'ambition d'encourager des modèles de sociétés fondés sur l'autonomie, l'écologie et l'humanisme, en s'appuyant sur la capacité de chacun à changer et à matérialiser ce changement dans des expériences concrètes et collectives.

Au demeurant il devient tout à fait clair que la participation des individus et de la société civile est vivement recommandée dans toute politique visant à lutter contre la corruption. Mais le terme de société civile comme l'affirme Lugon-Moulin(2004) renferme un sens assez flou, qui inclut divers groupes organisés en association

La lutte contre la corruption : Quels enseignements en tirer ? (PP.30-38)

pouvant exercer une fonction de contrôle sur les activités de l'Etat. Les actions de la société civile en matière de lutte contre la corruption sont multiples et s'organisent sur plusieurs plans, notamment en matière de sensibilisation. Mais une simple sensibilisation n'est pas suffisante pour éradiquer la corruption. Elle doit se faire en prenant en considération d'autres paramètres drastiques, comme l'accès à l'information et les aspects culturels. Il est également nécessaire de cibler les jeunes qui seront de futurs citoyens et politiciens. Bailey (cité par Lugon-Moulin, 2004) évoque l'importance de la promotion de l'accès à l'information et notamment le renforcement de la liberté de la presse qui selon l'étude est négativement corrélée avec le niveau de corruption. Si le gouvernement est sincère dans la lutte contre la corruption il doit faciliter l'accès à l'information probante sur ses politiques actions et décisions. Il ne doit pas s'enfermer dans le mystère de la confidentialité. Il est possible que cet outil soit encourageant, même si peu d'expériences et peu de recherches ont été menées sur les modalités à satisfaire pour impliquer une société civile hors champs, décomposée et en errance, qui est partout et finalement nulle part, dans l'œuvre noble de lutte contre la corruption.

CAS DE L'ALGERIE

Nous nous appuyons dans cette étude sur les rapports annuels de TI à travers l'indice de perception de la corruption (IPC), qui en dépit du fait qu'il souffre de quelques lacunes sérieuses ayant fait l'objet de critiques virulentes (Louis, 2007), mais il n'en demeure pas moins qu'il ne nous laisse pas le choix puisqu'il reste pour le moins que l'on puisse dire l'outil de référence en matière de mesure qui garantit un minimum d'objectivité, bien que dans l'état actuel des connaissances rien ne permet d'établir une évaluation scientifique de la corruption. S'appuyer sur les condamnations pour corruption ne serait pas approuvable car de telles données seraient dans de nombreux cas une preuve du bon fonctionnement de la justice.

Mais toujours est-il que cet indice permettrait de savoir si un programme anti-corruption a eu un impact significatif de réduction de la corruption traduit par l'amélioration du classement du pays concerné.

D'après les informations fournies par le site de TI, l'IPC focalise son attention sur la corruption dans le secteur public. Les sondages utilisés pour établir l'IPC posent des questions en rapport avec l'abus d'un pouvoir officiel dans un intérêt personnel. Toutefois, il convient de souligner qu'il faut interpréter les classements des pays qui découlent de l'IPC avec prudence en raison de la disparité des listes et des sources de données qui changent selon les pays et varient d'une année à l'autre. Lambsdorff (2000) reproche à cet indice d'être établi à partir de données 'corrompus' et de négliger le côté 'corrupteurs' par son attachement au comportement de la classe politique et de l'administration publique. Dans le contexte des échanges internationaux, ce sont les pays destinataires des pots de vin qui verront leur indice de corruption diminuer, d'où la nécessité selon Lambsdorff (2000), d'étudier le comportement des corrupteurs à partir de données concernant des échanges bilatéraux afin de distinguer entre les exportateurs qui entretiennent des relations avec des pays propres et ceux ciblant principalement les pays corrompus.

Razafindrakoto et Roubaud (2006) s'interrogent sur la pertinence et la représentativité des indicateurs de corruption basés sur les perceptions des experts. Ils parviennent à démontrer que les classements des pays induits par les perceptions des experts ne sont pas corrélés avec la réalité, car ces derniers surestiment systématiquement l'incidence de la corruption ; ce qui plaide en faveur d'un usage vigilant de ces indices et la prise en compte des perceptions des populations concernés.

En Algérie, la corruption est devenue rampante notamment après la mutation vers l'économie de marché. Les programmes de relance économiques qui se sont succédés depuis 1999, ont ouvert une véritable brèche pour la corruption. Les récentes contraintes sur les finances publiques mettraient les systèmes de corruption en concurrence et devraient les inciter à diversifier leurs efforts de nuisance en raison de la pénurie des ressources et le tarissement partiel des chapitres budgétaires corruptogènes. La promulgation d'une loi anti corruption en 2006 n'avait eu aucun effet significatifs de réduction et l'Algérie continue à être très mal notée par les instances chargées de la mesure de la corruption et l'évaluation du climat d'investissement. Touag (2009) considère que la corruption en Algérie se nourrit d'une économie rentière et d'un système politique clientéliste. Elle estime aussi que la transition économique inachevée a contribué à alimenter ce fléau.

Les résultats de l'Algérie en matière de lutte contre la corruption sont dérisoires. Les chiffres de TI confirment sa stagnation en 15 ans de notation (Voir tableau ci-dessus).

Tableau 01 : Evolution du classement de l'Algérie dans l'IPC DE TI 2003-2017

La lutte contre la corruption : Quels enseignements en tirer ? (PP.30-38)

Année	IPC	Classement	Nombre des pays dans le classement
2003	2,8	88	133
2004	2,7	97	145
2005	2,8	97	158
2006	3,1	84	163
2007	3,0	99	179
2008	3,2	92	180
2009	2,8	111	180
2010	2,9	105	178
2011	2,9	113	183
2012	3,4	105	176
2013	3,6	94	177
2014	3,6	100	168
2015	3,6	88	168
2016	3,4	108	167
2017	3,3	112	180

Source : International transparency, sur le lien :

https://files.transparency.org/content/download/2172/13704/file/CPI2017_FullDataSet.xlsx, 23/11/2018

L'association algérienne de lutte contre la corruption (ACCT) estime que *les quelques dixièmes de points gagnés en 2012 par rapport à 2011 sont imputables à des effets d'annonce du gouvernement, que d'une volonté à juguler la corruption*. Elle considère que *la dite stagnation, est révélatrice de la généralisation de la corruption, alors que d'autres pays plus mal notés que l'Algérie auparavant, ont fait des progrès dans la lutte contre la corruption et sont maintenant mieux classés que l'Algérie* (Kara, 2013). En 2017 elle arrive à la 112e place sur 180 pays. L'on note, une légère amélioration par rapport aux premières années.

Le classement de TI n'est pas isolé. D'autres enquêtes récentes sont venues le conforter. Le classement médiocre de l'Algérie est confirmé dans les résultats de l'enquête du World Economic Forum (Voir tableau ci-après). Ceci atteste de façon limpide de la profondeur et du caractère métastatique du mal qui requiert une démarche systémique pour l'endiguer.

Tableau 04 : Classement de l'Algérie dans l'enquête du WORLD ECONOMIC FORUM 2018

Domaine de classement	Classement/140 pays
Compétitivité mondiale	92
Innovation	106
Institutions	120
Infrastructures	88
Stabilité macro-économique	111
Santé	66
Développement humain	88
Développement des marchés financiers	122
Efficacité du marché des biens	128
Efficacité du marché de travail	134
Volume des marchés	38
Dynamisme des affaires	113

Source: WORLD ECONOMIC FORUM, *The global competitiveness report*, 2018. Sur le lien :

<http://www3.weforum.org/docs/GCR2018/05FullReport/TheGlobalCompetitivenessReport2018.pdf>, 24/11/2018.

Pour l'Algérie, le CPI est établi sur la base composite de plusieurs sources de données dont la presse privée algérienne est un composant majeur. C'est pourquoi il faut prendre ces classements avec la plus grande prudence. D'après Talahite (2000). Sa mauvaise performance est l'œuvre de l'exagération de la presse qui veut envoyer le message d'un pays profondément corrompu, tandis que l'atonie des autorités, nourrit l'impression d'un état grabataire face à la corruption. En réalité, ce score n'est pas objectif compte tenu de ces facteurs suscités. Grâce à l'herméticité que certains pays totalitaire imposait sur l'information et les énormes efforts consentis afin d'améliorer leurs réputations, ils sont en meilleure position. A vrai dire, il n'y a jamais eu d'étude scientifique du phénomène et même le CPI n'a jamais été explicité pour le cas Algérie.

La lutte contre la corruption : Quels enseignements en tirer ? (PP.30-38)

Une approche systémique qui tiendrait en compte les interactions et les aptitudes des acteurs à adopter pareil comportement serait un bon outil qui servirait à défricher le terrain de la corruption en Algérie d'une manière objective.

L'objectif pour l'Algérie doit être clair. La question de la lutte contre la corruption est hautement vitale. Il faut commencer par des mesures simples car elles sont souvent efficaces pour les réalités compliquées. La simplicité de la question démontre la complexité du sujet. Des obstacles techniques, économiques, sociaux, culturels et institutionnels compromettent l'éventuelle efficacité des mesures anti corruption.

L'opinion publique algérienne n'est pas sensibilisée et les comportements conformes à l'éthique ne sont pas encouragés. Par son aphasie Cette opinion publique qui a accepté de se servir de la rente de façon aléatoire et parfois indue et démesurée, accepte souvent la corruption avec indifférence, convaincue que le système ne peut fonctionner qu'ainsi. La corruption est une question complexe. Il n'y a pas une panacée, il n'y a pas une solution unique. La solution radicale doit être globale et systémique en agissant sur la gouvernance, sur l'éthique, et sur une nouvelle utilisation de la rente. Prévenir la corruption en Algérie doit passer par la connaissance des objectifs des décideurs publics à moyen et à long terme, et des actes qui ont été entrepris et vont être entamés pour atteindre ses objectifs. Un leadership sage compétent et intègre susceptible d'acquiescer la confiance et le soulagement des citoyens est crucial pour la réalisation de ces objectifs.

CONCLUSION

Derrière les expériences de lutte s'estompent des métamorphoses profondes dans les mentalités et les cultures, et dans les modes de gouvernance. Il ne s'agit pas de reformer des structures, confectionner des lois ou ratifier des conventions. La réforme doit être globale et systémique.

Par ailleurs, On ne peut pas combattre la corruption sans réformer notre système de gouvernance politique économique et institutionnel, car la vraie corruption, celle qui est dangereuse, c'est la corruption produite au sein même du fonctionnement normal de l'administration et disséminée dans des politiques publiques. Lorsque vous avez une balance mal réglée vous pouvez peser autant de fois, votre pesé sera toujours erronée en dépit du fait que vous êtes intègre.

On ne peut pas aussi lutter contre la corruption si au fond de nous même nous l'acceptons, car l'une des entraves les plus désespérantes de toute stratégie de lutte réside dans l'aspect culturel de ce phénomène et son acceptation tacite ou explicite par une société qui continue à croire qu'il exprime un devoir et reflète une générosité. Les expériences réussies sont celles qui sont soutenues par une détermination politique appuyée par une adhésion croyante et attachée de l'ensemble de la société civile pour faire sa part de lutte. Au demeurant, il est important de savoir qu'il est impossible de dissocier cette pratique du facteur humain, entendu que les incitations à cette dernière sont étroitement liées à la psychologie à la moralité et à l'acceptabilité culturelle des individus. Cette issue pourrait constituer un sujet intéressant pour un éventuel futur travail d'analyse.

L'apparente lenteur des effets des programmes anti-corruption peut frustrer, mais l'avenir appartient assurément aux réformateurs et aux citoyens prêts à payer le prix de la lutte contre la corruption.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bailey ,B. (2002), **Review of Best Practice and Lessons Learned in Donor assistance for Fighting Corruption**, OECD paper, (pp: 01-21).
2. Barr,A., et Serra, D.(2006), **Culture and corruption**, Centre of the study of African Economics, University of Oxford, Page :27. En ligne: <http://www.gprg.org/pubs/workingpapers/pdfs/gprg-wps-040.pdf>. (visité le 31/7/2012).
3. Becquart-Leclercq, H. (1984), **Paradoxes de la corruption politique**, Revue Pouvoirs, N° 31, (pp :19-36).
4. Brinkerhoff,W.d. And Crosby,B.L. (2002), **Managing Policy Reform: Concepts and Tools for Decision-Makers in Developing and transitioning Countries**, CTKumarian Press, Bloomfield, (pp:30-31).

La lutte contre la corruption : Quels enseignements en tirer ? (PP.30-38)

5. Brinkerhoff, W.D. (2011), **Clarifier le concept de la volonté politique pour lutter contre la corruption**, Anti-corruption resource center U4 BRIEF, N°5, (pp :03-04), En ligne: <http://www.cmi.no/publications/file/4111-clarifier-le-concept-de-volonte-politique-pour.pdf>, (visité le 15/01/2015).
6. Cartier-Bresson, J. (2013), **L'agenda de la gouvernance**, Cahier du CEMOTEV, Université Versailles Saint Quentin en Yvelines, N° 2011-03, (pp :111-127).
7. Cartier-Bresson J (2009), **Economie politique de la gouvernance et de la corruption**, Editions L'Harmattan :Paris .
8. COLLINS, T. and HIGGINS, L. (2000), **Sector Wide Approaches with a Focus on Partnership**, Dublin Castle, 8-10 February, Seminar Report. Dublin, Pag:13.
9. Daniel, J. (1999), **La corruption internationale**, Colloque du Nouvel Observateur, La Sorbonne – Paris, Paris : Ed Maisonneuve et Larose, Page :125.
10. Emile Dialla, B. (2005) , **La lutte anti-corruption, l'expérience des pays d'Asie du Sud-est**, Afrique Et Développement, Vol XXXI, N°1, (pp :118-149).
11. Galtung, F. (1998), **Criteria for Sustainable Corruption Control**, The European Journal of Development Research, vol. 10/ 1, (pp:105-128).
12. Goreau Emmanuel (2000), **La corruption dans les pays en développement**, DEA en économie du développement. Université de Bordeaux, (pp :17-30).
13. Heidenheimer, A. (1978), **Political corruption in America: is it comparable?** , University press, Eisenstaedt ed Before Watergate : New York, Columbia , Page:275.
14. Henri, B. (2001), **La corruption un mal endémique**, Thèse de doctorat en droit public, Université Sofia-Antipolis, Nice, En ligne : <http://basepub.dauphine.fr/bitstream/handle/123456789/11003/2006-17.pdf?sequence=1>, 12/12/2013. <http://www.ajol.info/index.php/ad/article/viewFile/22253/19412>, (visité le 18/09/2013).
15. Huntington, S.P (1968), **Modernization and corruption, Political order in changing societies**, Yale University New Haven: New Haven, Page:145.
16. Ibn Khaldoun, A. (2006), **L'introduction d'IBN KHALDOUN (En Arabe)**, ED EDDAR EDAHABIA :Le Cair , Page :460.
17. Johnston, M. And Kpundeh,S.(2002), **Building a Clean Machine: Anti-Corruption Coalitions and Sustainable Reform**, World Bank Institute Working Paper, Washington DC: World Bank, (pp:26-35).
18. Johnston,M. (1998), **Fighting Systemic Corruption: Social Foundations for Institutional Reform**, The European Journal of Development Research, vol. 10/ 1, (pp:85-104).
19. Kara, Y. (2013) , **Indice de corruption : Stagnation de l'Algérie en dix ans de notation**, En ligne : <http://www.lematindz.net/news/10422-indice-de-corruption-stagnation-de-lalgerie-en-dix-ans-de-notation.html> (visité le 3/9/2013).
20. Kaufmann, D. (2007), **La gouvernance dans le monde, Constat et implications pratiques**, Colloque du CNES, Alger.
21. Kempe, R H. (1987), **Administrative corruption and administrative reform in developing states**, International revue of administration, N° 2, (pp:127-147).
22. Klitgaard, R. (1998), **La coopération internationale contre la corruption**,Finances et Développement, N°23, (pp :04-25).
23. Kostanyan, A. (2006), **La corruption dans le Sud Caucase**, Le courrier des pays de l'est , N°32, (pp : 47-55).
24. Lambsdorff, J. (2000), **De la propension des exportateurs à verser des pots-de-vin : L'impact sur les Echanges**, Revue Tiers Monde, (pp :89-116).
25. Leff, N H. (1964), **Economic development through bureaucratic corruption**, American Behavioral, Oxford Transaction: Oxford, (pp:389 – 403).
26. Louis, G. (2007), **De l'opacité à la transparence : Les limites de l'indice de perception de la corruption de transparency international**, Déviance et société, 1 (31), (pp :41-64).
27. Lugon-Moulin, A. (2004), **Lutte contre la corruption et coopération au développement: Synthèse, enjeux et perspectives**, Document de la DDC de la fédération Suisse, (pp.13-17).
28. Medard, J F.(1983), **Les pouvoirs africains**, Revue Pouvoir, N°25, (pp :08-14).

La lutte contre la corruption : Quels enseignements en tirer ? (PP.30-38) _____

29. Montesquieu, **The spirit of laws**, Chicago, The university of Chicago press, 1973.
30. Morice, A. (1995), **Corruption loi et société : quelques propositions**, Revue Tiers Monde, N°141, (pp : 41-65).
31. Rabhi, P.(2018), **les fondateurs et fondatrices du mouvement Colibris**, en ligne : <http://www.colobris-lemouvement.org>, (visité le 25/11/2018)
32. Rapport TI, CPI 2017, <http://www.transparency.org/cpi2012/results>, (Visité le 01/11/2018).
33. Razafindrakoto, M.(2006), **ROUBAUD François, Peut on se fier aux bases de données internationales sur la corruption ? Une confrontation entre enquêtes experts et enquêtes ménages en Afrique subsaharienne**, Document de travail DIAL, En ligne : <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010039180>, (Visité le 24/07/2018).
34. Rocca,J L, (1993), **La corruption**, Paris : Ed SYROS,Paris, Page :178).
35. Rose-Ackerman, S. (1998), **Une stratégie de reforme anticorruption**, Mondes en développement, Tome 26, (pp :41-54).
36. Salama, P. (1994), **Corruption dans le tiers Monde : L'état est il responsable ?** , Problèmes économiques, N° 2.393 , (pp :23-25).
37. Scott, J C. (1967), **An Essay On Political Functions Of Corruption**, *Asian Studies*, 3 (5), (pp:501-522).
38. Stiglitz, J E (2011), **Le triomphe de la cupidité**, Traduit par CHEMLA Paul, Ed BABEL, Masamet, Page :214).
39. Talahite, F. (2000), **Économie administrée, corruption et engrenage de la violence en Algérie**, Revue Tiers-Monde, t. XLI, no 161, (pp :49-74).
40. Tanzi, V. (1995), **La corruption les administrations et les marchés**, Revue finances et développement, FMI, (pp :24-26).
41. Tanzi, V. (1998), **Corruption around the world: causes consequences scope and cures**, FMI, WP/98/63, Page:39.
42. Touag, H. (2009), **Algérie : Quel model de développement viable pour enrayer la corruption? Corruption et nécessaire dépassement des modèles**, Revue Averroès, N° 2, (pp :02-06).
43. Verschoor ,A and Morrissey,O. (2006), **What Does Ownership Mean in Practice? Policy Learning and the Evolution of Pro-Poor Policies in Uganda**, The IMF, World Bank and Policy Reform, London: Routledge, (pp:276-291).